

L'ÉCHO DE LA TOUR



Commune de CHAMBLÉS
Bulletin Municipal d'information

N° 7 - Juillet 1986

LE MOT DU MAIRE

Le sujet de mon propos m'est donné aujourd'hui par l'information parue il y a quelques jours dans la presse locale : l'école de Chambles a été classée première du département du concours de fleurissement des écoles.

Ce brillant succès vient à juste titre récompenser les patients efforts de notre directrice Mme Mailier. Je tiens à lui présenter ici mes très vives félicitations en formulant le souhait de la plus haute qualification au niveau national.

L'essentiel de cette réussite me paraît être d'une part son aspect pédagogique et d'autre part sa valeur d'exemple.

Faire participer un enfant au fleurissement de son école est certainement l'un des plus sûrs moyens d'éveiller son intelligence vers la recherche de la qualité du cadre de vie.

Je souhaite vivement que ce dernier succès de l'école de Chambles soit le point de départ d'une action générale de fleurissement dans la commune notamment au bourg et dans les hameaux. Des efforts méritoires ont déjà été fait ici et là. Je souhaite qu'ils se développent et que l'an prochain Chambles s'inscrive au concours départemental des villages fleuris et y fasse bonne figure. La municipalité est prête à encourager cette action.

Pour le bourg, ce serait un excellent prélude à l'aménagement envisagé des abords de l'Eglise et de la Tour ainsi que de la place de la Mairie. Une étude est actuellement faite par E.D.F. pour une dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques. Des lampadaires de style pourraient ensuite être installés ce qui soulignerait le caractère ancien du bourg et le rendrait plus accueillant.

Des possibilités d'aides financières importantes s'offrent actuellement à la commune pour la réalisation de ces travaux d'embellissement, sur lesquels le Conseil Municipal aura prochainement à délibérer.

Je souhaite qu'en parcourant dans quelques années les rues et ruelles de leur village rénové et fleuri, de jeunes chambloux se souviennent qu'en fleurissant leur école, ils ont été les premiers artisans de cette rénovation.

M. VALOIS

VERS L'OUVERTURE DE LA NOUVELLE ECOLE

Un hiver froid et neigeux avait retardé les travaux du chantier de l'école. Grâce à la diligence des architectes et à la bonne volonté de tous les corps de métiers participant à la construction, une bonne partie du retard a été rattrapée. De sorte qu'on parle maintenant d'une livraison pour fin juillet, c'est à dire presque dans les délais prévus, malgré une longue suite d'intempéries.

Un problème : Les espaces verts avaient été adjugés à l'entreprise Déchandon. Mais Monsieur Jean-François Déchandon, le jeune horticulteur bien connu à Chambles, notamment dans le milieu du football, a été victime d'une lâche agression alors qu'il travaillait sur un chantier de Saint Etienne, à "La muraille de Chine" et grièvement blessé. Nous souhaitons vivement qu'une amélioration sensible de son état lui permette d'accomplir les travaux prévus à Chambles. De toutes façons une solution sera trouvée avec lui, pour le bon achèvement du chantier de l'école.

Le mobilier scolaire et celui du restaurant ont été commandés et seront livrés pour la rentrée de septembre. Il faudra ensuite songer à l'inauguration.

TRANSPORTS SCOLAIRES : Admission du public dans le car de Firminy

Une bonne nouvelle : à partir de la rentrée de septembre, le car Flouret qui emmène nos collégiens et nos lycéens dans leurs établissements d'Unieux et de Firminy, sera ouvert, dans la limite des places disponibles, aux habitants de Chambles et de Caloire. Le tarif sera fixé par la Direction Départementale de l'Equipment, aux environs de 0,50 f au kilomètre. Les billets seront délivrés dans le car par le chauffeur.

Horaire : Départ : tous les jours (sauf le dimanche) à 7 H 10 du bourg (devant le restaurant Barbier) Suivant l'origine des élèves, certains hameaux seront desservis.

Retour : à 12 heures (de firminy, les mercredis et samedis) à 17 heures précise près du collège d'Unieux et 18 heures de firminy (navette des lycéens) les lundis, mardis, jeudis, et vendredis

Attention ! le car ne fonctionne q'en période scolaire. Ne comptez pas sur lui pendant les vacances. Bonne route à ceux qui utiliseront cette nouvelle facilité de transport.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Avec un retard de plusieurs mois, motivé semble-t-il par une surcharge de travail de l'Administration concernée, cette dernière vient de remettre en mairie l'ensemble des documents constituant le plan d'occupation des sols de Chambles.

Lors de sa prochaine séance, le Conseil Municipal aura à se prononcer sur leur approbation.

Le projet ainsi arrêté par le conseil municipal sera rendu public et fera l'objet d'une enquête publique permettant de faire connaître à l'ensemble des administrés de la commune les dispositions et les objectifs du P.O.S. et de recueillir leurs observations.

à propos d'ESSALOIS

La réussite des spectacles de "Val Grangent" a fait découvrir à des milliers de personnes l'un des sites les plus remarquables de notre région : celui d'Essalois.

En même temps que se développait cette aventure humaine et culturelle exaltante, les actions conjuguées et persévérandes du Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire et de la commune de Chambles permettaient à ces deux collectivités d'acquérir une très large maîtrise foncière du site d'Essalois.

Après un bref rappel des conditions de restauration du château, il paraît intéressant aujourd'hui d'apporter quelques précisions sur ces actions dont les heureux résultats vont avoir une influence décisive sur le devenir du site.

Restauration du château

C'est en 1978 que le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire, qui regroupe les communes riveraines du lac de Grangent, et le Conseil Général de la Loire, a acquis par voie d'expropriation le château d'Essalois. Il l'a sauvé de l'écrasement total qui le menaçait. Aujourd'hui on peut en admirer la silhouette rénovée, découvrir de la cour du château une vue exceptionnelle sur l'île de Grangent et le village des Camaldules et accéder sans danger au sommet de la tour sud-ouest qui offre un panorama couvrant tout le Forez, les Monts du Lyonnais et le Massif du Pilat.

Acquisitions foncières de la commune de Chambles

Dès 1984, le maire de Chambles, avec l'accord unanime du Conseil Municipal, engageait avec le centre Hospitalier Régional et Universitaire de Saint Etienne propriétaire des terrains d'Essalois de longs pourparlers qui devaient aboutir à la signature en mars 1986 d'un acte de vente de 6 ha de terrains à la commune de Chambles. Cette acquisition faite dans des conditions de prix très avantageuses pour la commune a été payée par prélèvement d'une très faible partie des recettes provenant de la vente des gîtes ruraux communaux.

Les terrains sont actuellement loués à l'Association "Val Grangent". Une convention passée entre cette Association et la commune de Chambles a permis d'accorder au fermier sortant la juste indemnité d'éviction fixée par le service foncier de la Chambre d'Agriculture.

Problèmes de chasse

Depuis de nombreuses années les pratiques quelques peu singulières d'une société de chasse privée posaient à Essalois de nombreux problèmes. Là encore suite à l'action discrète et persévérande du maire conjuguée à celle de l'Association Communale de Chasse, le bail de l'association sortante n'a pas été renouvelé en 1986. Les 50 ha de cette chasse privée ont ainsi pu être attribués à l'Association Communale de Chasse de Chambles. Cette dernière, en s'engageant à constituer une réserve de chasse sur le site d'Essalois, permet tout à la fois d'y maintenir un bon équilibre cinégétique, de protéger un site archéologique et d'offrir aux nombreux visiteurs et touristes des conditions d'accueil plus paisibles.

Problème de l'Auberge

Après la restauration du château, l'auberge d'Essalois en son état actuel n'apparaît guère en harmonie avec le site.

Sur proposition du maire de Chambles, appuyé par la majorité des membres du Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire, ledit Syndicat a engagé début 1985 avec le propriétaire de l'auberge des pourparlers qui furent longs et difficiles, mais au terme desquels, le Syndicat se rendit acquéreur en avril 1986 de l'auberge, des terrains attenants, du fond de commerce et de la licence de débit de boissons.

Un projet de restauration, d'aménagement et d'agrandissement de l'auberge est en cours d'étude.

Pour réaliser ce programme, des crédits importants ont été réservés sur le budget d'investissement 1986 du Syndicat Mixte. Les travaux pourraient être entrepris dès l'automne prochain, ce qui permettrait d'ouvrir l'auberge au cours du printemps 1987. Le Syndicat Mixte en confierait alors la gestion à la commune de Chambles.

DENEIGEMENT

Depuis bientôt dix années, Monsieur Georges BARBIER est chargé par la municipalité d'assurer le déneigement et le sablage des chemins de la commune.

Ce service représente une moyenne annuelle d'environ soixante heures de travail, avec un tracteur 4 x 4, équipé d'une lame et d'une sableuse ; mais il suppose que le responsable suive attentivement, dès 3 heures du matin, l'évolution probable du temps.

D'une manière générale, les chemins ont toujours été déblayés et sablés, suffisamment tôt, de façon telle que les chambloix qui partent travailler puissent assurer leur tâche en temps voulu. Reconnaissions donc que le service assuré l'a été de façon régulière et avec beaucoup de compétence et de sérieux.

Précisons pour ceux que cela préoccupe, qu'un remplaçant est prévu dans le cas où Monsieur BARBIER serait dans l'impossibilité naturelle d'assurer son service.

Le coût du déneigement en 1986 a été de 15 340 frs pour ce qui concerne les fournitures de sel et matériaux de sablage et de 18 703 frs pour la main d'œuvre.

IL NE FAUT PLUS DE DECHARGES SAUVAGES

Les ordures ménagères sont collectées à Chambles une fois par semaine, le mardi. Une collecte supplémentaire a lieu le vendredi pendant les mois de juillet, août, septembre.

Tous les trois mois environ, a lieu une collecte d'objets encombrants usagés. Les dates de ces ramassages sont affichées et publiées chaque fois en temps utile.

Vous pouvez aussi à tous moments vous débarasser de vos déchets en les déposant sur le quai de déchargement aménagé à cet effet par le S.I.T.O.M. du forez sud à Veauche, à l'entrée de l'ancienne usine de compostage des vallons (route d'Andrézieux à Veauche à 200 mètres environ au nord du pont surplombant l'autoroute A 71)

LA VIE DES ASSOCIATIONS

FOYER RURAL DE CHAMBLES

Le renouvellement des membres du Foyer est arrivé en même temps que les premiers bourgeons.

La nouvelle équipe est composée de Mmes MORLET Jeanne, GILABERT Christiane, Melle GIRBAS Hélène et de Mrs JOUSSERAND Pascal, SIMAND J-M, FAURE René, GIRBAS Serge, GRANJON Michel, PARENTI Patrick GRANJON André, CHOPIN Claude et GILABERT Henri.

Le responsable de la salle du foyer est M. PARENTI patrick, téléphone : 77-52-43-87

Soirée très réussie, le 5 avril dernier, pour la 1ère soirée costumée. Enfants et plus grands ont fait preuve d'imagination et de fantaisie. Gageons que les plus sérieux (ou timides) oseront la prochaine fois.

Inter-hameaux aura lieu le samedi 30 et le dimanche 31 Août. Au programme : Tournoi de tennis, pétanque, vélo, etc... Toutes nouvelles suggestions seront bien accueillies.

En projet un cyclo-cross courant Novembre ou début décembre.

Veillée à l'ancienne au cours de la soirée châtaignes.

Nous allions oublier le bal du 14 juillet qui aura lieu cette année à Biesse.

Nous vous souhaitons de très agréables vacances et espérons vous retrouver très nombreux lors de nos prochains rendez-vous.

13 juillet	Bal à Biesse
30 et 31 Août	Inter-hameaux
Courant novembre	veillée (soirée châtaignes)
Novembre/décembre	cyclo-cross

CLUB AMITIE ET LOISIRS

Nombreuses sont les occasions de se réunir dans ce club. Le 14 janvier nous avons tiré les rois. En février nous avons apprécié le jambon gagné par Mme Cros M., lors du loto du 9 décembre passé. Le 27 mai, nous avons fêté les 80 ans de Madame Jeanne Montmartin.

En dehors de ces occasions, le rendez-vous du mardi a toujours beaucoup de succès tant pour les cartes, le scrabble pour les uns, que pour les activités manuelles de poterie, vannerie pour les autres. Cette année, l'exposition aura lieu courant octobre, n'étant pas prêts pour exposer comme l'an dernier avec l'école.

A ceci ajoutons nos voyages. Depuis le début de l'année il y a eu un voyage en Egypte du 23 février au 3 mars et un voyage en Hollande du 23 au 27 avril, tous deux très réussis.

- le 24 juin c'est l'assemblée Générale avec une visite à Ste Croix en jarez.

- le 2 juillet il est prévu un voyage d'une journée à Aiguebelle haute Combe.

- Le 4 Août ce sera Notre Dame des neiges, le château de la Roche Lambert.

Les amateurs de ballon rond sont comblés. La coupe du monde fait la une du petit écran et des journaux. Les supporters français osent espérer le sacre de leur équipe au Mexique. Malgré cette effervescence qui règne dans toutes les chaumières pour les clubs, c'est le temps de dresser le bilan de la saison écoulée et de préparer la prochaine rentrée avant les congés.

Une saison honorable :

La première partie du championnat a laissé entrevoir une possibilité d'accession à la division supérieure. La trêve de Noël est arrivée et a cassé le rythme. Cette interruption a été fatale à notre équipe. Leur style de jeu a disparu. Le doute s'est installé. Sous l'impulsion de son entraîneur et des encouragements de son président, toute l'équipe a retrouvé ses automatismes du début de saison... peut-être un peu tard en pratiquant un football plus sobre mais terriblement efficace. Cette prise de conscience collective a permis de retrouver la confiance et un moral de vainqueur.

Ils terminent donc à la 6ème place pour 11 victoires, 3 nuls et 8 défaites. Ils ont échoué pour la montée mais ont obtenu quand même...

Une récompense

Comme chaque année au mois de juin, le tournoi s'est déroulé à Chambles devant un nombreux public, et a vu la victoire de vos représentants, remportant ainsi le challenge de la municipalité mettant ainsi fin à la suprématie de Bonson.

10 ans d'existence :

Les années passent et l'équipe est toujours sur les terrains de la région pour faire briller aux mieux les couleurs de notre commune. Afin de fêter dignement cet anniversaire, le club organise un match de gala entre les anciennes "Gloires" et les nouveaux joueurs le 6 septembre 1986.

Ils vous invitent donc à venir assister à cette rencontre mémorable et par la même occasion à voir évoluer les nouvelles recrues dont 3 joueurs nous arrivent de Marseille, Maubeuge, Toulon. Pour tout les joueurs une 3ème mi-temps aura lieu autour d'une bonne table où seront évoqués les souvenirs.

Si le club est aussi équilibré, il le doit en grande partie à l'esprit qui l'anime et à l'excellente ambiance qui y règne.

Une petite ombre tout de même, le manque d'encadrement alors les dirigeants lancent un appel à toutes les personnes désirant participer à la vie du club. De plus, le club invite tous les jeunes de plus de 18 ans sur la commune désirant pratiquer le football, de prendre contact le plus rapidement possible au 77-52-31-44.

Notre petite commune déborde de dynamisme. Elle possède sur ses terres un spectacle son et lumière exceptionnel. Pourquoi ne possèderait-elle pas une équipe de valeur à un niveau beaucoup plus élevé. Nous vous invitons à venir les encourager sur leur terrain mascotte afin qu'ils gravissent les échelons.

ASSOCIATION DES FAMILLES

Le 1er semestre de l'année 1986 s'achève, avec lui s'approche les vacances scolaires et par conséquent la fin de la cantine dans les anciens locaux, puisque pour la rentrée de septembre 1986, nous serons vraisemblablement installé dans les nouveaux locaux du groupe scolaire.

A ce propos, la convention établit entre la municipalité et l'association des familles, afin d'effectuer la gestion du restaurant scolaire, a été élaborée et menée à terme par les responsables de l'association.

Côté animation, le succès du concours de coinche de février a permis d'effectuer le voyage scolaire dans le Vivarais, et emprunter le petit train "Tournon-Lamastre", le mardi 10 juin 86. Le soleil au rendez-vous, le pique-nique au lieu-dit "Retourtour" promenade et goûter à la Louvesc, la journée s'est fort agréablement déroulée.

Le samedi 21 juin a eu lieu la 3ème kermesse annuelle. Tant pour l'exposition des travaux scolaires, que pour le tournoi de pétanque et différents stands de jeux (péche miraculeuse, chamboule tout, etc...) cette journée fut dans l'ensemble une réussite.

Pour le mot de la fin, je voudrais remercier toutes les personnes bénévoles qui nous aident dans notre tâche et souhaiter de bonnes vacances estivales aux enfants et à leur famille.

Nota : A titre d'information, et suite à la création de l'association communale O.C.A.L. (office de Concertation pour l'Amélioration Local) les représentants de l'association ont senti leur responsabilité engagée et deviennent représentatif au sein du conseil d'administration de cet organisme.

Pour le bureau.

H. PRAMALION

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'année 85-86 vient de s'achever par un repas amical. Année qui a vu les effectifs de la section passer de 16 à 26. Autre point positif, notre animatrice Madame Lapierre, après divers stages de recyclage vient d'obtenir son diplôme national d'instructrice. Ce qui nous promet des cours de plus en plus intéressants et efficaces.

Le but de la gymnastique volontaire n'est pas de faire des Monsieur ou Madame Muscle, mais de maintenir une forme et un équilibre harmonieux en un mot de se sentir "mieux dans sa peau" et cela dans une ambiance détendue et amicale.

Tous ceux ou celles qui désirent se joindre à nous seront les bienvenus et peuvent prendre contact avec les responsables de la section; téléphoner au 77-52-33-82 ou au 77-52-41-24.

Les séances ont lieu le lundi de 18 h à 19 h. Une 2ème séance avait été créée le jeudi de 10 h à 11 h pour les mamans qui ne pouvaient se libérer en soirée. Elle ne pourra être maintenue que s'il y a une demande importante car l'assistance était insuffisante.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous au 15 septembre.

LA CHASSE

La chasse A.C.C.A. de Chambles a organisé cette année ses tirs aux pigeons les 24 et 25 mai à Cessieux et les 21 et 22 juin à Chambles. Ils se sont déroulé avec le succès habituel. Il est à préciser pour les intéressés que l'A.C.C.A. se réunira le 20/07/86 à 9 H au Foyer Rural pour le paiement des cotisations et le permis.

Le 7 septembre 1986 à 9 heures, les permis seront distribués au Foyer Rural de Chambles.

COMITE DES PARENTS D'ELEVES

Les parents d'élèves remercient Mmes RIBERON Nicole, FUCHER Christiane et Melle PIPIER Nathalie, pour leur participation au voyage des C.P. et C.E.1 chez leurs correspondants à Montigné sur Moine. Le voyage s'est très bien déroulé et les enfants sont revenus très contents.

Mme Mailier a organisé des séances de poterie avec la participation de Mme Berthet Christiane.

Les parents d'élèves félicitent Mme MAILIER et les enfants pour la 1ère place obtenue au concours des écoles fleuries.

ECHOS DE VAL GRANGENT

Encore une fois Essalois revit...

Comme le printemps a regarni les arbres et refleuri la nature, les chambloux ont réinvesti cette année encore toute leur énergie dans le spectacle 86 "Val Grangent".

Un spectacle dont les scénaristes ont extrait ce qu'il y avait de meilleur dans la cuvée 85 pour faire mieux apprécier encore chaque geste, chaque parole, chaque évènement qui faisaient la vie quotidienne de nos ancêtres.

Le quart de la population de notre commune oeuvre avec vaillance, bénévolement pour reprendre, les uns la faux, le fléau, le rateau ou le marteau, les autres l'organisation d'un groupe, la prise en charge des spectateurs, la bonne tenue du parking, la mise en place des moyens audiovisuels et pyrotechniques.

Les chambloux sont partout, certains agissent dans l'ombre mais leur dévouement est connu et apprécié. C'est un peu grâce à eux que "Val Grangent" sera encore plus présent cette année et pendant 15 séances ils donneront le meilleur d'eux mêmes pour redonner vie à nos souvenirs collectifs et transporter le spectateur à travers les siècles passés, le temps d'une soirée.

CONTE CHAMBOUX

La "Brave" Charollaise

Cette année, la Bernadette et le Louis, du bourg, avaient acheté, à la foire de Saint Galmier, trois génisses Charollaises, trois bêtes magnifiques, le poil luisant et l'oeil clair comme pierre de bague.

Le soir même, nos trois génisses découvrirent l'écurie de la ferme des "Pauvres" : bonne et chaude litière de paille, foin odorant, eau claire du puits de la cour intérieure.

Elles furent heureuses cet hiver là, soignées, bichonnées par leurs maîtres satisfaits de les voir grandir et grossir, de belle manière, avec harmonie et suffisance.

Au printemps, comme le stock de foin s'amenuisait dans la grange, décision fut prise de les emmener dans un paturage du côté de Biesse.

Ces trois génisses avaient entendre raconter l'histoire de la chèvre de M. Seguin car, aussitôt enfermées dans l'enclos, elles s'en évadèrent, se mêlèrent un temps avec les génisses et les vaches du Paul de Biesse, puis, s'en fuirent, seules au gré de leur fantaisie.

Deux d'entre elles, après des péripéties que je ne vous raconterai pas, furent ramenées dans l'enclos. La troisième ? Non.

Pendant quatre mois elle vécut dans les bois, solitaire, comme l'ermite des Camaldules, broutant l'herbe folle des talus, grignotant les pousses tendres des jeunes arbustes.

La Bernadette, le Louis et toute sa famille la cherchaient et des amis aussi. Vainement. On la voyait dans les combes de Rochagny, vers les ruines de la maison de "la Marie P'têtre", à la Joannade, fugitive apparition, telle un fantôme, toute blanche sur fond de verdure.

Elle ne dépérissait pas. La liberté convenait à sa nature. Plus elle prenait du poids, plus elle appréciait son indépendance et fuyait les humains.

On ne pouvait la laisser ainsi. Il y avait eu la bête du Gévaudan, le monstre du Ramel, y aurait-il la Charollaise de Chambles ?

Le Louis et la Bernadette, avec toutes les autorisations nécessaires obtenues des autorités et couchées sur papier à "en-tête", avec tampon officiel, demandèrent à six des meilleurs chasseurs de l'A.C.C.A. de cerner leur génisse et de la tuer d'une balle mais sans la faire souffrir.

Ce matin là, ils partirent donc avec leurs fusils, et leurs cartouches. Toute la journée ils marchèrent dans les bois. Ils cherchèrent en amont et en aval de la route départementale, avançant à travers buissons et fougères. Le soir, harassés, ils se déclarèrent bredouilles. La génisse avait disparue.

Que non ! Seule, le matin, pour narguer les chasseurs, elle était revenue dans l'enclos rejoindre ses compagnes.

Certains dans le village prétendent que les vaches ne sont pas intelligentes. Il s'agit, sans doute, de gens de la ville dont les connaissances sur les animaux de ferme rentent à améliorer.

P. TREVE.

10

CONTE CHAMBLOUX.... en patois

Traduction orale..... Claudio Peyret et Mathieu Barbier
Expression écrite..... Madame Maurel

L'an passo, la Bernadette et le Lui's do bourg ayount atseto tre braves blantses à la foere de la Santa Catheline vé San Garmir, tre dzentsés bêtches on boun bouradze et le vioœu coume de poere de bague.

Les vepres, quand les adinzount, le tre bravous trouvelloount un boun étrable à la fermo de lous Paoures, bian étar-gnoués, de boun fe que sentit bou et de boun aigue do poué de la cour. Passelloount un boun uver bian fuinayes ; le Lui's les pensave bian et la Bernadette les anave vere suivant ; trouvave qu'ayount bian proufito.

Quand vene le maye d'abria, que le fenié coumençave a branda et que lous pras coumençavount, le Lui's diset, les anont mena o pro en montant vé Biesse ; lou proumoere dzour, se trouvavount bian, l'herba el ere tendra et dzin la dzourna, se dzailloount o suli.

Ma o bout de quauquou dzours, coumença vount a s'en-nuya ; deyoun ove parla de la tchioula de mouchu Seguin et sondzel-lount de faere la memo ; le vetia partia ré équelle do Paul Mathieu. Quand cresset de la faere rentra, filelount ma de un là de l'aoutre ; n'arraperount doué ma l'aoutre foute le camp sans prouvé l'arrêté.

Duirant na bouna partio de l'étiou, passave soun temps tute sula coumme l'armite de vé samioux, tantôt de un là, tantôt de l'aoutre, trouvave sa vio a travers le coeutes, le païs ne manquave pas.

Le Lui's et le Bernadette et le Ju et le zantre, la tsartsavount ma sans savoué vou la prendre.

N'y ayit que le veyount vé Dzoanade d'aoutre au Rotsanié ou vé la moesu de la Marie Petêtre ; ma dre que veyiet quaucu-foutiet ma le camp ; pa pouyan de l'approutsa.

Quand venet l'en-darié, pouyont pas la laissa passa l'uver coumme équo ! Ayount bian ovi parla de la bêtche do Gevaudan ou do monstre do Ramel ma pas de la Blantse de Tsambles.

Le Lui's et sa Bernadette sondzelouunt de la faere abat-tre par lous tsassères ma par équo faillit faere des dematses par avez le droë.

Au bout de quauquous dzours, aguellont tous lous papiers bian en règle, oul en teto, le tampoun de la maillie et de lous gendarmes.

Demandellouunt a soë de lous mellures tsassères de la tsasse communale d'essaya de l'approutsa et de la tua de na balle ma sans la faille patiye.

Le dzour decido, lous vetia partiye a lou fusi et le cartutses ; na boune partio dou dzour martsellouunt a travers les coeutes, o gaza les foudzères et lous boneux, de vé Esamousset, au boué do foou et dzuska vé Vayiye ma tjour rian ; la brave demou-rave introuvable.

A bas vepre, n'aquellouunt ma de se rendrou ; n'en pouyant plus, sondzavount pas à ça que les appétave ; veguerant ma la bravo blantse quelle vey les autres vatses au pro, n'en creyont par yurou zé, yelle les arisave coumo par se foutre de yelou.

Lou deyit avey vediu o lou fugi et deguet sondza qu'est pas le moument de demoura au pra voué mai se rendre.

N'y a que creyont que les vatses sount bêttes ; que se detroumpont : ant bian lour malitse ausi bian que le mounde.

NOTRE HISTOIRE

L'assassinat de l'Ermite de Notre Dame de Grâce par Ravachol

Le 18 juin 1891, l'anarchiste Ravachol, assassinat Jacques Brunel, frère de la doctrine chrétienne, âgé de 96 ans : l'Ermite de Notre Dame de Grâce.

Claudius Koenigstein, dit Ravachol, était arrivé à la gare de Saint Victor par le petit train de Firminy, dans la matinée. Par les sentiers, il était monté à Notre Dame de Grâce. L'Ermite, méfiant avait fermé sa porte. Ravachol qui connaissait les lieux, entre par la cave et l'étouffe sur son lit, en lui appuyant un genou sur la poitrine. De 13 heures à 16 heures, il fouille la maison, puis repart avec son butin pour Saint Victor. Après un solide repas, pris à l'auberge, qui lui fait manquer son train, il décide de retourner à l'ermitage. Il fouille la maison pendant une partie de la nuit, à la lueur d'une bougie enfoncee dans le goulot d'une bouteille. A quatre heures du matin, des témoins ont remarqué l'ombre d'un homme portant un sac très lourd.

Le vendredi 19 juin, à 10 heures du soir, Ravachol accompagné de sa maîtresse, la femme Rullière, loue une voiture à cheval à Unieux. Elle est conduite par le jeune Jean Fraisse, fils du voiturier. Il fait arrêter la voiture aux Trats et gagne seul la maison de l'Ermite. Plusieurs voyages lui permettent d'amener près de la voiture une valise, un sac et un mouchoir moitié plein de pièces d'or. Puis c'est le retour vers Villeboeuf le Haut, à St Etienne, où Ravachol a loué une maison. A l'octroi l'employé de service le laisse passer, croyant qu'il transporte des ferrailles.

L'assassin fait un 1er voyage à Notre Dame de Grâce le samedi 20 dans la soirée. En tout son butin est évalué à 25 000 F environ, somme considérable pour l'époque.

C'est seulement le dimanche 21 à 9 heures que les voisins qui ne s'étaient pas inquiétés, car il allait souvent fort loin quérir des aumônes, découvrent le cadavre de Jacques Brunel.

Ravachol arrêté à Villeboeuf dans la nuit du 27 au 28 juin, s'échappe pendant son transfert au commissariat. Il disparaît pendant quelques mois, avant de commettre, à Paris, au mois de mars, deux attentats à la dynamite contre des juges qui avaient condamné des anarchistes. Arrêté le 30 mars, il est condamné aux travaux forcés à perpétuité en avril par les jurés de la Seine. Transféré dans la Loire, il est condamné à la peine capitale par la cour d'assises de Montbrison fin juin 1892, et exécuté dans cette ville le 11 juillet.

L'assassinat de l'Ermite de Notre Dame a laissé des souvenirs dans la mémoire des vieilles familles chablouses. Ce récit est bien sommaire. Je suis prêt à raconter en détail toute l'histoire de Ravachol, au cours d'une veillée de prochain hiver, au Foyer Rural

E. MORLET.

Dernier annee. — N° 30.

Huit pages : CINQ centimes.

Dimanche 12 Juillet 1891.

12

LE PROGRÈS ILLUSTRE

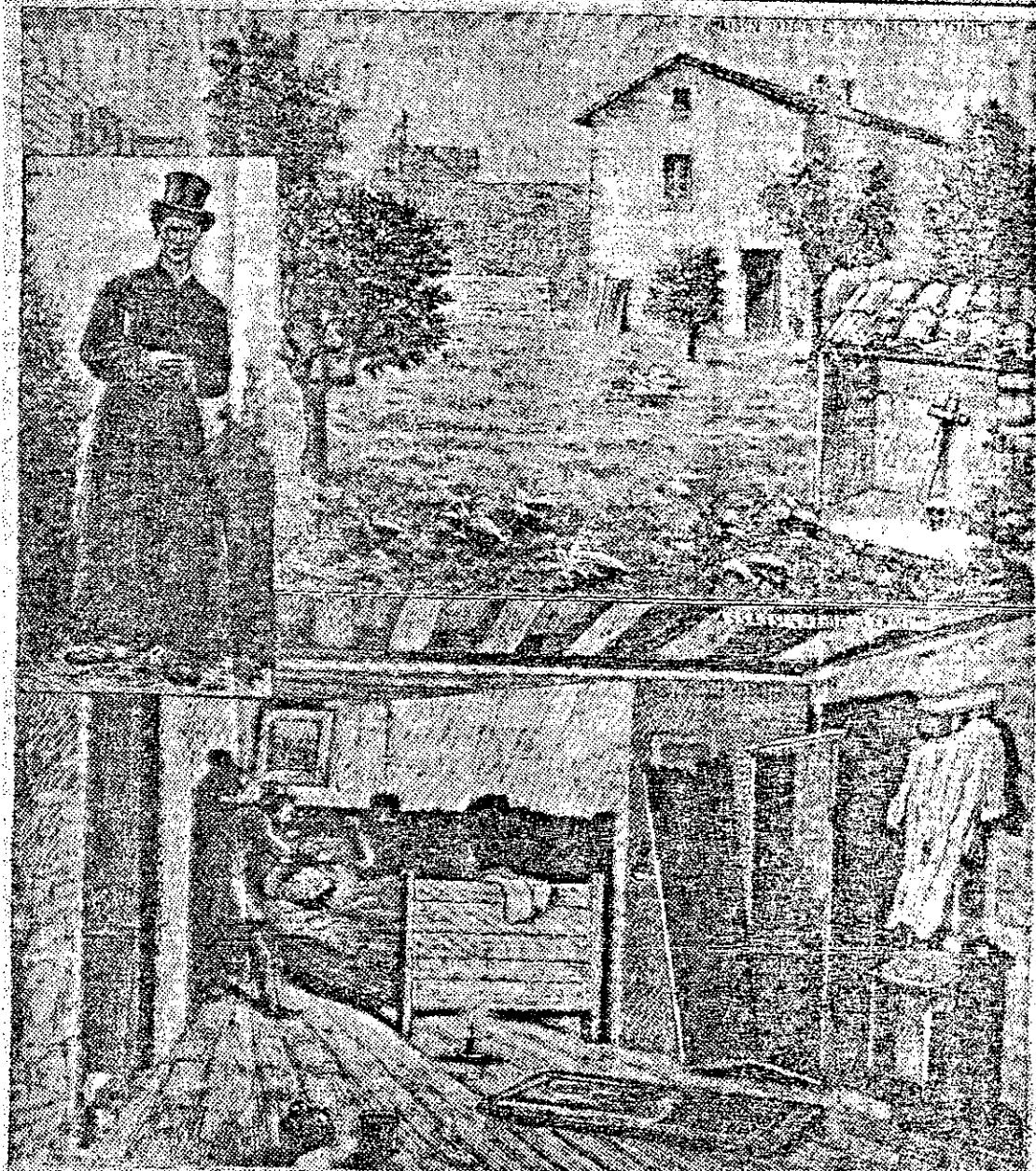
Supplément littéraire du « PROGRÈS DE LYON »

ABONNEMENTS

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

ANNONCES

Le Progrès de Lyon, 12, rue des Jacobins, 69000 LYON
Téléphone 12-12-1212. — Télécopie 04 72 42 12 12. — E-mail : progres@progres.com



Le Crime de Chambles : ASSASSINAT D'UN ERMITE

A l'époque de Ravachot, un crime avait été commis le 21 juin 1891, à Chambles, dans le bourg dominant les gorges de la Loire, entre Saint-Rambert-sur-Loire et le Pertuiset. Un ermite, Jacques Brunet, appartenant à la congrégation des Frères de la doctrine chrétienne, avait été assassiné sauvagement et l'endroit où il demeurait avait été pillé. On supposait que cet ermite était très riche et dissimulait un trésor. Sur le théâtre de ce crime, « Le Progrès de Lyon » envoya son dessinateur, M. Giranez, et, dans le supplément illustré du dimanche 12 juillet 1891, du grand quotidien régional, paraissait en première page, une reconstitution des lieux.



DECES

Cejourd'hui vingt et un juin mil huit cent quatre vingt-onze,
à quatre heures du soir devant nous Robert Laurent Marie
Officier de l'Etat-civil de la commune de Chambles
sont comparus Berthet Laurent garde champêtre, âgé
cinq-vingt cinq ans et Forest Clément Institutrice âgée
De quarante sept ans sans dous domiciles au hameau
de la commune de Chambles
qui nous ont dit que Brunel jacques dit L'armière, religieux
Notre Dame de Grace n'a Solignac, âgé de quatre-vingt
seize ans, fils de défunt Jean et Rosette Claudine déclarés
à Solignac, le Deinde jacques libataire
est décédé le a été trouvé mort dans son lit à neuf heures du matin
dans son domicile à Notre Dame aujant fin

Après nous être assuré du décès ci-dessus, déclaré, nous avons rédigé le présent acte dont nous avons donné lecture aux comparants, et que nous avons signé avec eux

Brunel
Jacques
1. 21 juin 1891

Signatures des Déclarants,

J. Forest Clément

Berthet

Signature de l'Officier de l'Etat-civil,

Robert

à propos de "l'ECOLE"

Ce n'est plus un rêve, un projet, les murs ne se profilent plus à l'horizon... l'école s'achève.
Quelle chance, quelle joie pour tous, petits et grands.

Cependant certains esprits chagrins, oh certes peu nombreux, rares mêmes disent : mais à quoi bon une école d'une telle ampleur, d'un tel luxe et à quel prix ? de plus dans un bref avenir plus d'enfants pour la garnir. Raisonnement superficiel !

Ceux qui ont foi en l'avenir apportent avec bonheur des réponses objectives et de simple bon sens. Tout d'abord notre vieille école est plus que centenaire et malgré l'addition faite en 1980 ne comporte que deux classes et une cantine trop exugée, nécessitant deux services aux repas de midi. Enfin la 3ème classe qui s'impose depuis 2 ans mobilise la salle du Conseil Municipal. Cette situation inconfortable, insupportable exigeait une solution radicale ; c'est la nouvelle école. Elle comporte 3 classes également mais réunies en une seule situation (exceptionnelle), elle est moderne, fonctionnelle, conforme aux normes de l'Education Nationale, et répond au confort des enfants et des enseignants. Fini les contraintes, l'inconfort et que d'avantages en retour.

- I - Nous retrouvons notre grande salle de mairie
- II - Nous disposons de nouveaux locaux (ancienne école) qui pourront satisfaire les associations qui en ont le plus pressant besoin.

Voilà l'objectivité et le bon sens. Quand à son coût, amis lecteurs reportez vous à l'écho de la Tour n° 6 cela vous permettra de dire ; enfin une école publique et ... gratuite pour Tous ! et puis, bien sûr ; une école demande des écoliers et là nous faisons confiance à notre jeunesse.... des enfants ; il y en a, a venir, il y en a "en vue" et il y en a tous les "six mois" dans la rubrique Etat Civil de l'Echo de la Tour ! Quelle performance, on n'arrête pas le progrès.

Un grand ami de l'écho : R.R.

DISTINCTION

Lors d'une récente promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur, nous avons relevé avec plaisir le nom de Monsieur Michel BEAUCHAMPS élevé au grade de chevalier.

Monsieur BEAUCHAMPS qui demeure à Cessieux est Directeur de la division logistique du groupe CASINO.

Nous lui présentons nos très vives félicitations.

ETAT CIVIL

Naissances : Valeyre Céline le 10 janvier 1986
Jousserand Vincent le 17 mai 1986

Mariages : Méjasson Charles et Bouteyre Chrystelle
le 1 er mars 1986
Horvath Charles et Béraud Christine
le 21 juin 1986

Décès : Saby Olivier 21, route de Saint Rambert
décédé accidentellement le 16 janvier 1986

POUR LES JEUNES DE 16 à 25 ANS

Permanence d'Accueil Information Orientation

Le but de la P.A.I.O. est d'accueillir les jeunes et d'envisager avec eux les solutions possibles et les aider à concrétiser leur choix.

Des possibilités multiples sont offertes aux jeunes de plus de 16 ans :

- CONTRATS : d'apprentissage, de qualification, emploi formation...
- STAGES JEUNES : d'orientation, de pré-qualification, d'insertion dans des domaines très diversifiés (bureautique, informatique, mécanique, soudure, en passant par le textile et le tissage, les métiers d'aide, le magasinage, etc...)
- T.U.C. généraux (Mairies, associations, hôpitaux...)
- T.U.C. Education Nationale
- PREFORMATION pré-qualifiante (processus de formation long) individualisée.
- LIEUX-RESSOURCES : soutien pédagogique personnalisé en direction d'examens, concours, retour initial.

La P.A.I.O. rassemble toutes les informations concernant toutes les mesures qualifiées.

PERMANENCES

Sur rendez-vous, les lundis de 14 h à 17 h 30, au siège de la P.A.I.O.
Maurice VILLEMAGNE Lycée de Beauregard Avenue Paul Cézanne 42605
Montbrison Cedex

SECRETARIAT : du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

ST JUST ST RAMBERT : Mairie de St Rambert Tél : 77-52-48-53
tous les mercredis de 9 H à 12 heures.

15

LE COURRIER DES LECTEURS

Monsieur le Président du Bureau d'Aide Sociale

Habitant le pays depuis près de trente ans, je ne puis prétendre ne pas connaître le B.A.S. ; ma maison étant implantée sur l'un de ses terrains. Cependant j'avoue ne pas en savoir beaucoup plus. Aujourd'hui plus de 55 % de nos concitoyens nouvellement installés sur la commune en ignorent tout, voir même peut-être l'existence. Une information sérieuse me paraît indispensable pour éclairer ces derniers.

Lors de mon arrivée à Chambles, ce bureau était plus communément appelé le bien des Pauvres ! Il serait donc intéressant d'en connaître : I - Un peu l'historique, le mode d'élection de son bureau, sa composition, son renouvellement.

II - Ses sources de revenus et la moyenne annuelle de ceux-ci. III - Le Montant des frais de gestion et d'entretien. Enfin les sommes restant disponibles pour les aides sociales, avec la répartition chiffrée pour chacune d'elles.

Certes, notre Chambles se compose en général de gens aisés n'ayant nullement à profiter d'une aide, sous quelque forme que ce soit. Tant mieux. Cependant, la période que nous traversons nous amène des cas sociaux qui exigent de notre part toujours plus d'écoute et de solidarité.

Cette information, en faisant connaître le B.A.S. à tous ne pourra qu'aider à lui rendre sa véritable fonction "L'Aide Sociale"

Soyez en, par avance, Monsieur le Président, sincèrement remercié.

R. Réocreux

Réponse : Des réponses complètes à l'ensemble des questions posées par Monsieur Réocreux nécessiteraient d'assez longs développements qui allourdiraient par trop le présent bulletin municipal déjà copieux. Je me réserve de fournir dans le prochain numéro de l'écho de la Tour un compte rendu détaillé des activités du Bureau d'Aide Sociale dont de récentes mesures vont dans le sens souhaité par Monsieur Réocreux.

Le Président : M. Valois

